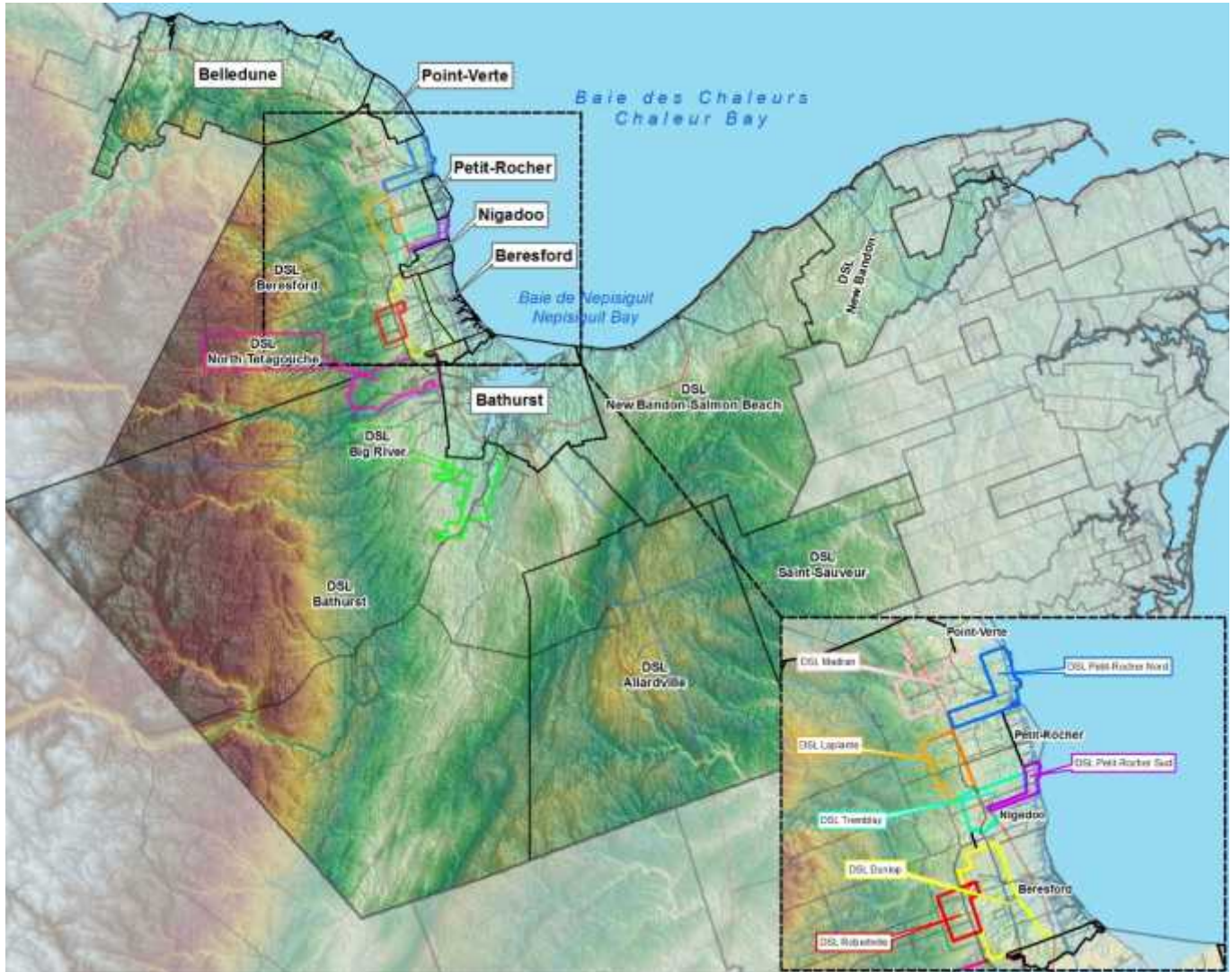


# Commission de services régionaux Chaleur Regional Service Commission



RAPPORT ANNUEL 2016

## LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Après 3 ans d'opération depuis sa création en janvier 2013, la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) commence à récolter le fruit de ses efforts. Le présent rapport fait état de l'évolution des projets initiés par la CSRC depuis ses débuts et souligne, tout particulièrement, les succès encourus en 2016.

### MOT DU PRÉSIDENT JEAN GUY GRANT



L'année 2016 fut marquée par de grandes réalisations. Un succès digne de mention aura été l'ajout d'un office du tourisme à la structure de la CSRC. Cette nouvelle entité régionale aura comme rôle primaire le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur.

La valorisation du biogaz au site d'enfouissement technique et la planification régionale des loisirs demeurent également des projets d'importance pour la CSRC et les travaux réalisés à cet effet vous seront présentés dans les pages qui suivent.

À titre de président de la CSRC, je suis fier de constater l'évolution des projets régionaux initiés par la Commission et je crois que nous devons continuer à appuyer d'autres initiatives du genre dans les années à venir.

Je remercie les employés de la CSRC qui se dévouent quotidiennement afin d'offrir un service de qualité auprès de la communauté. Je remercie également les membres du bureau de direction de m'avoir épaulé tout au long de l'année, les membres du conseil d'administration pour leur contribution et leur excellente collaboration, et finalement, je remercie les élus provinciaux et fédéraux pour leur appui à l'avancement de cet organisme régional.

Bonne lecture,

*Jean Guy Grant, président*

### RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE JOCELYNE HACHEY



Bien que l'année 2016 ait été une année de transition avec la venue des élections municipales, la CSRC aura su tirer son épingle du jeu avec la réalisation de plusieurs projets.

Je remercie les membres du conseil sortant qui ont eu à cœur le

développement de la région Chaleur et qui ont légué une structure solide aux prochains administrateurs permettant à ces derniers de prendre les prochains pas de façon harmonieuse.

Le tourisme régional, la planification régionale des loisirs, les mesures d'urgence régionales et la valorisation du biogaz demeurent toujours des dossiers prioritaires pour la CSRC.

Je me réjouis de constater que les nouveaux membres du conseil d'administration, élus en mai 2016, désirent poursuivre sur cette même lancée.

Je souhaite souligner le travail hors pair de tous les employés. Je les remercie sincèrement pour leur engagement et professionnalisme. Leur soutien aura facilité davantage mes responsabilités quotidiennes. Je tiens également à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration pour leur appui indispensable pendant toute l'année.

*Jocelyne Hachey, directrice générale*

---

## **MANDAT**

La CSRC est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL);
- Gestion des déchets solides;
- Planification régionale.

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités;
- Collaboration régionale en matière de services de police;
- Planification régionale des mesures d'urgence;
- Planification des infrastructures régionales de loisir, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations.

---

## **PROFIL DE LA RÉGION CHALEUR**

La CSRC est composée de 6 municipalités et de 4 paroisses non incorporées, soit les villes de Bathurst et de Beresford, les villages de Nigadoo, Petit-Rocher, Pointe-Verte et Belledune et les paroisses de Beresford, Bathurst, Allardville et New Bandon.

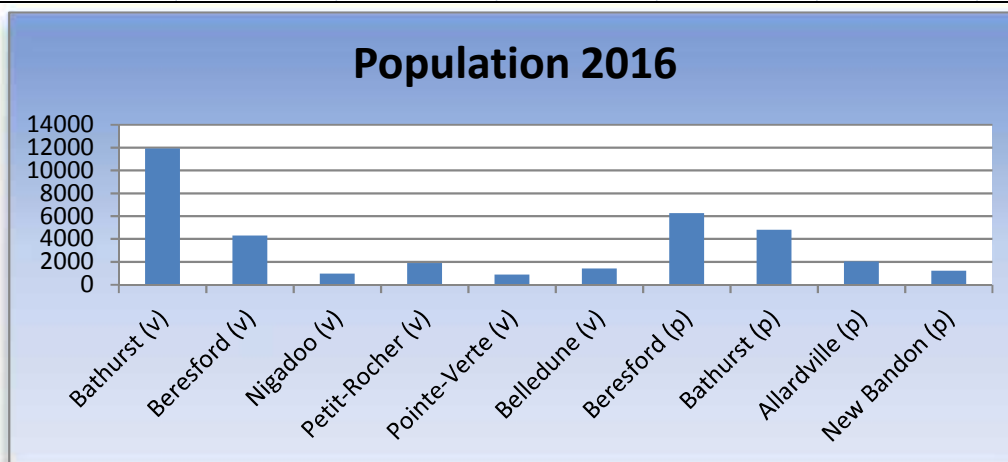
La CSRC dessert une population de 35 639 personnes répartie sur un territoire de 3 300 km<sup>2</sup>, soit une densité de population de 11 personnes au km<sup>2</sup>. En 2011, le territoire comptait une population

de 36 614 personnes, ce qui représente une diminution de 2,7 % sur une période de 5 ans. Soixante pourcents de la population est répartie à l'intérieur des 6 municipalités et 40 % dans les régions non incorporées.

La ville de Bathurst est le principal centre régional de biens et services et représente à elle seule 33 % de la population de la CSRC, suivie de Beresford avec 12 %. La paroisse de Beresford est la plus peuplée des régions non incorporées avec 18 % de la population régionale, suivie de la paroisse de Bathurst avec 13 %.

La CSRC compte 17 932 logements privés, soit une moyenne de 1,98 personne par unité de logement.

	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Belledune (v)
Population 2016	11897	4288	963	1897	886	1417
Population 2011	12275	4351	952	1908	976	1548
Variation	-3.1%	-1.4%	1.2%	-0.6%	-9.2%	-8.5%
% de la population régionale	33%	12%	3%	5%	2%	4%
Total logements privés	6317	2150	437	896	451	883
Personnes par unités	1.9	2.0	2.2	2.1	2.0	1.6
	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	CSR Chaleur	
Population 2016	6248	4797	2032	1214	35639	
Population 2011	6354	4979	2081	695	36614	
Variation	0.8%	-3.2%	-3.3%	-20.1%	-2.7%	
% de la population régionale	18%	13%	6%	3%	100%	
Total logements privés	2780	2292	932	794	17932	
Personnes par unités	2.2	2.1	2.2	1.5	2.0	



L'âge médian de la population du comté de Gloucester est de 47,9 ans et est supérieur à celui de la province qui est de 43,7 ans. On constate de grandes disparités de l'âge médian entre les communautés, variant de 45,2 à 53,2 ans. La population de la CSR Chaleur est largement bilingue alors que 61 % disent connaître les deux langues officielles, et 60 % de la population dit utiliser le français comme langue parlée à la maison.



	Bathurst (v)	Beresford (v)	Nigadoo (v)	Petit-Rocher (v)	Pointe-Verte (v)	Bellefleur (v)	Total (v)
Âge médian	48.9	46.5	45.2	51.3	51.8	53.2	n/a
Connaissance des langues officielles							
Anglais seulement	30%	7%	3%	1%	3%	75%	24%
Français seulement	7%	20%	29%	31%	40%	2%	14%
Anglais et Français	62%	72%	68%	68%	57%	24%	62%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison							
Anglais	56%	18%	8%	5%	9%	92%	43%
Français	39%	80%	91%	94%	89%	6%	54%
Langue non officielle	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	3%	2%	1%	1%	2%	1%	2%

	Beresford (p)	Bathurst (p)	Allardville (p)	New Bandon (p)	Total (p)	CSR Chaleur
Âge médian	46.0	47.1	47.0	51.5	n/a	n/a
Connaissance des langues officielles						
Anglais seulement	3%	31%	1%	61%	16%	21%
Français seulement	32%	6%	48%	13%	24%	38%
Anglais et Français	64%	63%	50%	27%	60%	61%
Ni l'anglais ni le français	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Langue parlée à la maison						
Anglais	8%	59%	3%	79%	29%	38%
Français	91%	39%	96%	20%	70%	60%
Langue non officielle	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Multiples	1%	2%	1%	1%	1%	2%

## SERVICES CORPORATIFS ET COLLABORATIFS

Le bureau de la direction générale est composé des deux employées suivantes :

- Jocelyne Hachey, directrice générale
- Carolle Roy, adjointe à la direction

## FAITS SAILLANTS 2016

### Planification régionale des loisirs

La CSRC créait en 2015 un comité régional de loisir qui avait comme mandat de mener une étude dans le but de mieux planifier et organiser le développement des infrastructures et programmes de sport et de loisir dans la région Chaleur.

En 2016, ce comité a supervisé et conseillé les travaux d'un consultant et ce dernier déposera un rapport d'étude en 2017. La tâche finale du comité sera d'apporter ses recommandations au conseil d'administration relatif à cette étude dans le but de procéder à un plan d'action qui mettra sur la gestion collective des infrastructures et des programmes.

### Valorisation du biogaz

Depuis la réalisation d'une étude de faisabilité sur la production et l'utilisation de biométhane au site d'enfouissement en 2014, la CSRC poursuit son objectif d'établir une entente avec Énergie Nouveau-Brunswick dans le cadre de son programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle. Des efforts considérables de la part des élus municipaux et provinciaux nous permettront d'envisager la réalisation de ce projet en 2017.

## **Plan d'urgence régional**

Outre le développement d'un plan régional, la CSRC a concentré ses efforts à la coordination d'une formation sur le fonctionnement d'un centre d'opération d'urgence pour les intervenants municipaux de la région Chaleur. Plus d'une douzaine d'employés municipaux ont participé à cette formation à Fredericton et ont obtenu leur certification par l'entremise de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick.

## **Office du tourisme**

Une des grandes réalisations en 2016 fut l'intégration d'un service volontaire au sein de la CSRC. Ce processus, qui a débuté en janvier, s'est terminé en novembre avec un vote à l'unanimité pour l'ajout d'un d'office de tourisme régional qui aura comme mandat la promotion et le développement de l'industrie touristique de la région Chaleur. La CSRC a également bénéficié d'un soutien financier de 99 650 \$ de la Société de développement régional pour financer une partie importante des frais de démarrage. La CSRC remercie le comité de travail, présidé par le directeur général du village de Pointe-Verte, Vincent Poirier, pour son analyse dans la conception d'une structure régionale et pour avoir présenté cette vision aux communautés membres de la CSRC lors de la phase de consultation.

---

## **GOVERNANCE ET ADMINISTRATION**

### **Composition du conseil d'administration**

La CSRC est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quinze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

Les élections municipales ont eu lieu en mai 2016. Le conseil d'administration, avant les élections, était composé des maires et représentants des DSL suivants :

- Stephen Brunet, maire de Bathurst
- Paul Losier, maire de Beresford
- Gilberte Boudreau, maire de Nigadoo
- Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher
- Normand Doiron, maire de Pointe-Verte
- Ron Bourque, maire de Belledune
- Normand Plourde, DSL
- Charles Comeau, DSL
- Donald Gauvin, DSL
- George Daley, DSL
- Éric Gauvin, 1<sup>er</sup> remplaçant DSL
- Gilles Bryar, 2<sup>e</sup> remplaçant DSL



Le conseil d'administration, après les élections, était composé des maires et représentants des DSL suivants :

- Paolo Fongemie, maire de Bathurst
- Jean Guy Grant, maire de Beresford
- Charles Doucet, maire de Nigadoo
- Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher
- Normand Doiron, maire de Pointe-Verte
- Joseph Noel, maire de Belledune
- Normand Plourde, DSL
- Charles Comeau, DSL
- Donald Gauvin, DSL
- Gilles Bryar, DSL
- Éric Gauvin, 1<sup>er</sup> remplaçant DSL
- Frank Branch, 2<sup>e</sup> remplaçant DSL



Au cours de l'année 2016, la CSRC a tenu 12 réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC, [www.CSRChaleur.ca](http://www.CSRChaleur.ca).

---

## COMITÉS

### **Bureau de direction – services généraux**

#### **Membres avant les élections :**

- Maire Ron Bourque, président
- Maire Paul Losier, vice-président
- Maire Stephen Brunet, 3<sup>e</sup> dirigeant

Ce bureau de direction s'est réuni 3 fois en 2016 pour discuter des sujets suivants : le renouvellement de l'entente de service d'enfouissement avec les CSR Péninsule, Restigouche et Miramichi, la stratégie de recyclage pour le secteur institutionnel, commercial et industriel, le rôle du comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) lors des audiences publiques pour des demandes de rezonage et le projet de valorisation du biogaz au site d'enfouissement.

#### **Membres après les élections :**

- Maire Jean Guy Grant, président
- Maire Luc Desjardins, vice-président
- Maire Paolo Fongemie, 3<sup>e</sup> dirigeant

Ce bureau de direction s'est réuni 4 fois en 2016 pour discuter, entre autres, des sujets suivants : la mise en place d'un office du tourisme, l'entente avec la Société V.I.A. pour le triage des

matières recyclables, le développement économique, le budget 2017, le projet de valorisation du biogaz et le besoin d'une génératrice pour le centre de réchauffement régional au Centre régional K.-C Irving.

### **Comité de finance – services généraux**

#### **Membres :**

- André Doucet, directeur général, Bathurst
- Marc-André Godin, directeur général, Beresford
- Denise Rousselle, directrice générale, Nigadoo
- Mike Roy, directeur général, Petit-Rocher
- Vincent Poirier, directeur général, Pointe-Verte
- David Hughes, directeur général, Belledune
- Denis Bujold, gestionnaire des services locaux

Le Comité de finance s'est réuni 2 fois en 2016. La première fois, pour réviser les états financiers vérifiés 2015 et la deuxième fois, pour réviser le budget 2017.

### **Comité technique – service de gestion des déchets solides**

#### **Membres :**

- Maire Paul Losier, président, remplacé par Donald Gauvin, représentant des DSL à la suite des élections municipales
- Charles Doucet, maire de Nigadoo
- Rhéal Hébert, représentant du public
- Paul Losier, représentant du public; poste comblé à la suite des élections municipales

Le comité technique s'est réuni deux (2) fois en 2016 pour discuter des sujets suivants :

- ) Travaux d'infrastructure 2016
- ) Isolation de la cellule 13
- ) Nettoyage des conduites de lixiviat
- ) Puits de monitoring
- ) Plan de gestion environnementale
- ) Agrément d'exploitation 2017

### **Comité régional des loisirs – services collaboratifs**

#### **Membres :**

- Donald Gauvin, président
- Louizandre Dauphin, directeur des Parcs, loisirs et tourisme pour Bathurst, remplacé par la



- conseillère Penny Anderson après les élections municipales
- Bruno Poirier, conseiller, Beresford
- Jean-Sébastien Roy, conseiller de Nigadoo, remplacé par le conseiller Robert Gaudet après les élections municipales
- Luc Desjardins, maire, Petit-Rocher
- Michel Haché, conseiller de Pointe-Verte, remplacé par le directeur général du village, Vincent Poirier, après les élections municipales
- Mario Lapointe, conseiller de Belledune, remplacé par le conseiller Sandenn Killoran après les élections municipales
- Clovis Roy, représentant DSL
- Mylène Ouellet, spécialiste en sports et loisirs
- Marc Arseneau, spécialiste en sports et loisirs

Le Comité régional des loisirs s'est réuni 5 fois en 2016. Les principaux sujets de discussion furent les suivants : le mandat de l'étude, la cueillette de donnée pour l'évaluation des équipements et infrastructures récréatives, la révision finale des termes de référence pour l'appel d'offres public, le processus de sélection pour la recommandation d'un consultant et le processus de révision de l'étude.

---

## **SERVICE D'URBANISME**

### **Le personnel du Service d'urbanisme**

Le Service d'urbanisme de la CSRC emploie les six personnes suivantes :

- Marc Bouffard, directeur de la planification
- Carolle Roy, adjointe administrative
- Yvon Frenette, agent d'aménagement & inspecteur des constructions
- Marcel Doiron, inspecteur des constructions
- Stéphane Doucet, inspecteur des constructions
- Mariette Hachey-Boudreau, technicienne en géomatique et en environnement

---

## **FAITS MARQUANTS DE 2016**

### **Plans ruraux de Dunlop et Robertville**

Le directeur de l'urbanisme s'est rendu à Fredericton afin de rencontrer son homologue de la division Planification au ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux (MEGL) afin de passer le plan rural en revue et apporter certaines modifications proposées par la province. Une rencontre a également eu lieu avec le comité afin de réviser et valider les modifications proposées. Les citoyens ont été invités à une séance porte ouverte le 26 octobre. Le Service d'urbanisme a rencontré près de 60 personnes pour discuter du plan proposé. Un certain nombre de modifications ont été apportées au plan à la suite des suggestions reçues durant la séance de portes ouvertes. Le plan devrait être adopté au printemps 2017.

## **Planification régionale**

Le 21 janvier, la directrice générale et le directeur de l'urbanisme ont assisté à une réunion organisée par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux portant sur la planification régionale. Toutes les CSR étaient conviées à cette rencontre. Le contenu, la mise en œuvre et les coûts de production des plans régionaux ont été passés en revue. À la demande de la directrice générale, le directeur de l'urbanisme a fait une présentation au conseil d'administration de la CSR sur la planification régionale.

## **Travail sécuritaire NB**

Le Service d'urbanisme a organisé une rencontre avec Travail sécuritaire NB afin de passer en revue les normes devant être suivies par les inspecteurs dans le cadre des inspections sur les sites de construction. Les services d'inspections de la ville de Bathurst et des CSR voisines ont été invités.

## **Formation en RCR**

Une formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR) s'est tenue au bureau de la CSRC. L'utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA) a été enseignée. Deux employés de la CSR y ont participé ainsi que d'autres employés des organismes logeant au Complexe Madisco. Il serait opportun pour le Complexe Madisco de se doter d'un DEA.

## **Formation continue**

Au mois de janvier 2016, Yvon Frenette et Marcel Doiron ont assisté à une formation sur l'article 9.36 du Code national du bâtiment qui traite des normes minimales d'efficacité énergétique.

Le directeur du Service d'urbanisme et l'agent d'aménagement ont assisté à un atelier de formation offerte par Me André Daigle et portant sur la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.

Stéphane Doucet a terminé ses cours de formation du Niveau 1 et est maintenant qualifié et certifié Niveau 1 par l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB).

## **Géomatique**

Le service de géomatique assiste le personnel impliqué avec les mesures d'urgence dans la préparation de cartes et d'inventaires portant sur les infrastructures, sur les propriétés à risques et sur les propriétés nécessitant des attentions spéciales, par exemple les foyers de soins.

Le Service d'urbanisme a reçu une demande du Sentier Nepisiguit Mi'kmaq et de Sentiers Verts Chaleur afin de les aider à cartographier les sentiers. Notre service fournira un support technique et l'équipement (GPS) pour collecter les données sur le terrain, pour les analyser et les cartographier.

### **Réserve urbaine à Big River**

Le directeur a étudié le concept des réserves urbaines à travers le Canada afin de préparer la réponse de notre CSR à la demande de la Première Nation Mi'kmaq de Metepenagiag pour aménager une réserve urbaine sur l'ancien terrain du centre commercial de Big River. Ce même terrain a fait l'objet d'un rezonage l'an dernier pour une installation de produits pétroliers en vrac et un distributeur d'essence avec carte d'accès.

### **Formation en ressources humaines**

La directrice générale, la directrice du service de gestion des déchets et le directeur de l'urbanisme ont participé à un atelier offert par Conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) et portant sur l'importance et le fonctionnement des appréciations de rendement.

### **Adaptation aux changements climatiques**

Notre commission a fait une demande aux fonds en fiducie en environnement pour réaliser un plan d'adaptation aux changements climatiques. Au meilleur de nos connaissances, si ce projet est accepté, ce sera la première fois qu'un plan d'adaptation est proposé à une échelle régionale. Jusqu'à maintenant, la plupart des études et des plans ont été réalisés à l'échelle locale comme l'a fait la ville de Bathurst.

### **Lieux dangereux et inesthétiques**

Le directeur de l'urbanisme a assisté les villages de Belledune et de Pointe-Verte dans plusieurs dossiers touchant aux lieux dangereux et inesthétiques. Ces démarches ont conduit à la démolition de 4 bâtiments délabrés (1 à Belledune et 3 à Pointe-Verte) et au nettoyage d'un terrain insalubre à Pointe-Verte. Le ministère des Finances a remboursé aux municipalités la totalité des coûts encourus. Dans deux autres cas, un à Belledune et l'autre à Pointe-Verte, le propriétaire, qui en l'occurrence était la province, s'est lui-même conformé aux avis de démolition.

### **Réunion des directeurs de l'urbanisme**

Les directeurs des services d'urbanisme des CSR se sont rencontrés à la mi-février. Monsieur Rob English était présent pour discuter de la Politique sur l'utilisation des terres agricoles en cours de préparation. Monsieur Norm Coté du ministère des Transports et de l'Infrastructure est venu présenter les nouvelles normes de conception et de construction des rues de lotissement dans les secteurs non incorporés. Un des changements les plus importants concerne la largeur de

l'emprise des rues qui passera de 20 mètres à 24 mètres et la conception des fossés. Ces nouvelles normes devaient initialement entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) est maintenant en discussion avec le personnel de la gestion des eaux de ruissellement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL). Les deux ministères veulent intégrer les nouvelles meilleures pratiques d'atténuation de drainage dans les normes proposées. Si adoptées, ces nouvelles normes auront une incidence sur la conception et la construction de nouvelles rues de lotissement dans les DSL et dans les municipalités qui utilisent ces normes dans la conception de leurs propres rues municipales. Étant donné que plusieurs municipalités de la province utilisent les normes du MTI pour leurs rues de lotissement, celles-ci devront décider si elles adoptent les nouvelles normes ou si elles gardent les anciennes. Ce dossier reste à suivre.

Suite à des commentaires formulés dans le cadre d'un rezonage dans notre CSR, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux entend dorénavant consulter les Premières Nations dans le cadre de tout projet de rezonage dans les DSL. Il est possible que la Province étende cette obligation aux municipalités également.

Des discussions ont présentement lieu entre les agents d'aménagement dans le but de créer leur propre association. Ce réseautage facilitera la formation continue, la préparation de lignes directrices, la consistance dans les prises de décisions, etc. La mise en place de cette association pourrait coïncider avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'urbanisme proposée pour 2017.

Afin d'aider la province à moderniser la Loi sur l'urbanisme, l'Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec les directeurs de l'urbanisme de la province, a obtenu du financement par le biais du fonds de fiducie en environnement pour une étude. Le rapport a été publié au mois de février et peut être un outil utile à toute personne désirant en savoir un peu plus sur la planification régionale et les politiques provinciales d'aménagement à travers le Canada.

Les directeurs ont également été informés que l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick (AOCNB) et le CCNB travaillent à la traduction française des neuf modules de cours utilisés dans le programme de formation des inspecteurs.

Les directeurs ont également rencontré Mme Nancy McKay et M. Raymond Beshro du CN pour discuter des aménagements à proximité des voies ferroviaires. En 2013, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC) ont publié des lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires. Certaines villes, dont Montréal, ont adopté ces lignes directrices dans leurs schémas d'aménagement. Il est possible que notre CSR abonde dans le même sens dans la préparation de son plan régional. Plusieurs aspects sont abordés dans ces lignes directrices dont les marges de retrait, les mesures d'atténuation du bruit et des vibrations, les barrières et les clôtures de sécurité, etc.

Le directeur a assisté à la réunion des directeurs qui s'est tenue à Saint Andrews au mois d'octobre. Le projet de créer une association provinciale pour les agents d'aménagement a été discuté. L'agent d'aménagement de la CSR Chaleur a participé à une rencontre à ce sujet. Les directeurs ont rencontré M. Peter McLaughlin qui a expliqué les changements apportés au programme de gestion des eaux de surface et aux demandes de permis de modification d'un cours d'eau et d'une terre humide qui sont disponibles en ligne. La ville de Saint John est venue présenter son modèle de guichet unique et l'approbation des projets d'aménagement. Trois directeurs, dont celui de la CSR Chaleur, ont été demandés de former un groupe de travail portant sur les lieux dangereux et inesthétiques. Le rôle des CSR dans le cadre des procédures de rezonage dans les DSL a également été discuté. Les longs délais que prend la Commission d'appel en matière d'évaluation foncière et d'urbanisme ont été discutés. Certaines commissions attendent toujours une réponse plus d'un an après l'audience.

### **Planification régionale des loisirs**

Le Service d'urbanisme a consacré plusieurs heures à la réalisation de ce projet. Dans un premier temps, un modèle de demande de propositions (DDP) a été préparé. Ce modèle peut maintenant servir pour d'autres demandes de propositions pour des services professionnels. Dans un second temps, le Service d'urbanisme a procédé à l'inventaire des installations récréatives et sportives de la région Chaleur. Une base de données a été développée à cet effet.

### **Systèmes autonomes d'évacuation et d'épuration des eaux usées**

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le ministère de la Justice et Sécurité publique est responsable de la délivrance des licences, de l'examen des demandes, de l'évaluation des terrains et des activités d'inspection ayant trait aux systèmes autonomes d'évacuation et d'épuration des eaux usées. Dans le passé, cette responsabilité était dévolue au ministère de la Santé. Ce transfert de responsabilité vise à rassembler tous les services de conservation, d'inspection et d'application de la loi sous un seul ministère.

---

## **COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL EN MATIÈRE D'URBANISME (CCRU)**

### **Le CCRU**

La CSRC a délégué au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) les fonctions consultatives et décisionnelles découlant de la *Loi sur l'urbanisme*. Ce sous-comité de la CSRC est composé de 7 membres représentant chacune des municipalités qui reçoivent leurs services d'urbanisme de la CSRC et de 2 représentants pour l'ensemble des districts de services locaux (DSL). Tous les membres du CCRU sont des non-élus. On a demandé à chaque municipalité de recommander un de ses citoyens pour siéger sur le CCRU. La Direction du renforcement des capacités et des services locaux en a fait de même avec les deux représentants des DSL qui se divisent le territoire de part et d'autre de la rivière Middle.



Les membres du CCRU sont nommés par la CSRC pour des mandats de 4 ans.

**Membres :**

- Alain Gauvin, Beresford, mandat – décembre 2019
- Elmer Roach, Nigadoo (remplacé), mandat – décembre 2017
- Jean-Louis Arseneau, Nigadoo (depuis novembre 2016), mandat – décembre 2017
- Patrick Mallet, Petit-Rocher, mandat – décembre 2019
- Rachelle Boudreau, Pointe-Verte (remplacé), mandat – décembre 2017
- Paul Desjardins, Pointe-Verte (depuis septembre 2016) mandat – décembre 2017
- Elizabeth Lanteigne, Belledune, mandat – décembre 2017
- Lévis Roy, Régions non incorporées au sud-est de la rivière Middle, mandat – décembre 2017
- Jeannot Gionet, Régions non incorporées au nord de la rivière Middle, mandat – décembre 2019

La représentante de Pointe-Verte sur le CCRU a remis sa démission. Le village de Pointe-Verte a été demandé de trouver un remplaçant. Le village a publié un avis dans son journal municipal invitant les personnes intéressées à soumettre leur candidature. Monsieur Paul Desjardins a remplacé Madame Rachelle Boudreau au mois de septembre.

Le représentant de Nigadoo, Monsieur Elmer Roach, a également remis sa démission et a été remplacé par Monsieur Jean-Louis Arseneau au mois de novembre.

La Commission de services régionaux Chaleur profite de l'occasion pour remercier Madame Rachelle Boudreau et Monsieur Elmer Roach pour leur dévouement et pour les nombreuses années durant lesquelles ils ont siégé sur le comité d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur et sur la Commission d'aménagement du district de Belledune.

**L'exécutif du CCRU**

L'exécutif du CCRU est nommé par ses membres. Monsieur Patrick Mallet occupe la présidence et Monsieur Lévis Roy la vice-présidence.

**Réunions régulières mensuelles**

Le CCRU a tenu 11 réunions régulières mensuelles en 2016 au cours desquelles 43 demandes provenant de particuliers ont été examinées. Voir Tableau C à l'Annexe B.

Le comité a également étudié et fait parvenir 5 recommandations portant sur des amendements à un plan ou un arrêté de zonage, de même que sur l'emplacement de rues et de terrains d'utilité publique.

## **Demandes de modification de zonage**

### Roulottes de voyage à Pointe-Verte

Le village de Pointe-Verte a modifié son plan rural afin d'augmenter le nombre de véhicules récréatifs en bordure de la mer et sur les autres terrains habités à travers le village. Il est maintenant permis d'installer 5 roulottes de voyage sur les terrains en bordure de la côte, peu importe si le terrain est vacant ou non, et sans égard à sa grandeur. Les marges de retrait entre les RV sur un même terrain, par rapport aux limites du terrain et par rapport à la plage sont également assouplies.

### Rezonage à North Tetagouche

Le Service d'urbanisme a assisté le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) dans le cadre du rezonage de la propriété de ARMM Holding à Sainte-Anne. Le but de ce rezonage est de permettre l'aménagement d'un entrepôt et de bureaux. Le règlement fut approuvé par le ministre le 15 mars 2016 et est entré en vigueur le 7 avril 2016.

### Rezonage à Big River

Le Service d'urbanisme a assisté le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (MEGL) dans le cadre du rezonage de la propriété de G.M. & H. Holdings à Big River. Le but de ce rezonage est de permettre l'aménagement d'un distributeur d'essence avec carte d'accès et d'une installation de produits pétroliers en vrac. Le règlement fut approuvé par le ministre le 10 mai 2016 et est entré en vigueur le 25 mai 2016. Des citoyens se sont dits préoccupés par les impacts environnementaux de ce projet et ont déploré le manque de consultation et d'information.

Au mois d'octobre, la CSR Chaleur a été avisée par la Nation Mi'kmaq de Metepenagiag qu'elle avait fait la demande au ministère des Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada pour convertir ce terrain de 30,25 acres en réserve urbaine.

### Rezonage rue de la Baie à Beresford

Des modifications ont été apportées aux conditions rattachées au rezonage de 2015 de Jean-Guy et Camilia Boudreau pour ajouter une unité de logement à l'habitation multifamiliale de la rue de la Baie à Beresford.

### Rezonage rue Principale à Beresford

Le Service d'urbanisme a assisté la ville de Beresford dans un projet d'amendement au plan municipal et à l'arrêté de zonage aux fins de permettre un aménagement commercial dans le complexe résidentiel de Robert Basque.

### Rezonage relatif aux véhicules récréatifs à Beresford

À la demande de la ville de Beresford, le Service d'urbanisme a révisé la réglementation de zonage touchant aux véhicules récréatifs en bordure de la côte. Le nouveau règlement sera en place avant la prochaine saison estivale. Le territoire annexé à la ville en début d'année est également visé par ces modifications au zonage.

### Rezonage de la Poissonnerie Arseneau à Nigadoo

Le Service d'urbanisme a assisté le village de Nigadoo dans un projet d'amendement au plan rural afin de permettre la construction d'un entrepôt frigorifique pour la Poissonnerie Arseneau. Ce projet a reçu un certain nombre d'objection et la municipalité a demandé une étude d'impact sur le bruit. Ce rezonage n'a pas été conclu ayant dépassé les délais prescrits par la loi.

### Pavillons-Jardins à Petit-Rocher

Le Service d'urbanisme a rédigé un amendement au plan rural du village de Petit-Rocher afin d'encadrer l'aménagement de pavillons-jardins dans le village.

## **Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme**

La Commission d'appel a rendu sa décision relativement à un propriétaire qui désirait garder un cheval à titre d'animal domestique dans une zone résidentielle de Dunlop. Le Service d'urbanisme avait émis une ordonnance à l'encontre de cet aménagement. La commission d'appel a donné raison au Service d'urbanisme.

## **Activités de construction**

Le Service d'urbanisme a émis un total de 570 permis de construction en 2016 pour une valeur totale de 17 808 870 \$, dont 9 938 900 \$ pour les municipalités et 7 972 970 \$ pour les régions non incorporées, tel qu'illustré à la Figure A à l'Annexe B. Le nombre de permis émis par le Service d'urbanisme a diminué de 4,0 % par rapport à l'année précédente et la valeur totale des permis a diminué de 1,0 %.

La construction résidentielle a connu une diminution significative, soit environ 32 % par rapport au nombre d'habitations unifamiliales construites en 2015. En 2016, il s'est construit 21 nouvelles maisons unifamiliales sur le territoire desservi par le Service d'urbanisme de la CSRC, soit 5 unités dans les municipalités et 16 dans les DSL. À ce nombre s'ajoutent 8 mini-maisons ou maisons mobiles et 7 nouvelles unités de chalets. On compte 1 habitation à deux unités de logement. Finalement, on dénombre 8 habitations à logements multiples, soit 5 à Beresford et 2 à Petit-Rocher. La diminution du nombre d'habitations unifamiliales est ainsi compensée par une augmentation du nombre d'unités de logement dans des habitations bifamiliales et multifamiliales. Cette évolution du marché de l'habitation est compatible avec les changements démographiques alors qu'une population plus âgée recherche des logements plus

petits et faciles d'accès. La Figure B à l'Annexe B démontre le nombre de constructions résidentielles depuis 2008.

Un total de 27 permis a été émis pour des travaux dans le secteur commercial pour des investissements totaux de près de 1 062 100 \$. Trois permis industriels ont été émis pour une valeur totale de 1 095 000 \$. Dix-neuf permis ont été émis dans le secteur institutionnel pour une valeur totale de 1 635 200 \$.

### **Activités de lotissement**

Le nombre de plans de lotissement et de lots créés est demeuré relativement stable en 2016. Le Service d'urbanisme a approuvé un total de 33 plans de lotissement, créant 35 lots à bâtir et 10 parcelles. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 508 plans, créant ainsi 626 lots.

Le Service d'urbanisme a aussi approuvé plusieurs actes de transfert, droits de passage, servitudes et plans d'arpentage. La Figure C et le Tableau B à l'Annexe B démontrent l'évolution, depuis 2007, du nombre total de plans de lotissement approuvés à l'intérieur des municipalités versus les régions non incorporées.

---

## **SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES**

---

### **LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

La majeure partie des opérations du Service de gestion des déchets solides est liée à l'enfouissement des déchets. En fait, la gestion des matières résiduelles représente plus de 85 % des activités de la CSRC.

### **Quantités de déchets gérés par le Service d'enfouissement technique**

En 2016, 80 107 tonnes de déchets (80 413 t en 2015) ont été enfouies, dont 19 902 tonnes sont issues de la région Chaleur. À ces quantités s'ajoutent 11 559 tonnes (11 746 t en 2015) de débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD), dont 7 265 tonnes de la région Chaleur. De plus, nous avons traité 1 298 tonnes de boues d'égout (1 546 t en 2015) en provenance de l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de Bathurst. Ce qui veut dire qu'en 2016, l'équipe affectée aux activités liées au service d'enfouissement technique a géré 92 964 tonnes de déchets, ce qui représente une diminution de 741 tonnes comparativement à 2015.





Photo - Enfouissement des déchets

---

## **FRAIS DE DÉVERSEMENT**

Pour la région Chaleur, les frais de déversement en 2016 étaient les suivants:

- ) Matières recyclables – 54 \$/t
- ) Déchets à enfouir – 65,00 \$/t, dont 13,00 \$/t servait à la gestion des services de détournement des déchets
- ) CRD – 30 \$/t, dont 2 \$/t servait à la gestion des services de détournement des déchets

Il est à noter qu'aucuns frais de déversement ne sont facturés aux citoyens pour la récupération des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques.

De plus, les frais de déversement pour l'enfouissement des déchets en provenance des autres régions sont les mêmes que ceux payés par nos administrations locales, soit 52,00 \$/t en 2016.



## SERVICES OFFERTS AUX RÉGIONS LIMITOPHES

Depuis 1995, nous offrons nos services d'enfouissement technique aux trois régions qui nous entourent, c'est-à-dire aux organisations suivantes :

- ) Commission de services régionaux du Restigouche (CSRR)
- ) Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA)
- ) Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM)

L'entente de 20 ans, signée originalement en 1995, fut renouvelée pour un autre 20 ans par les quatre partenaires le 26 mai 2016.

## INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATION

Pour assurer le bon fonctionnement des activités et des opérations du service de gestion des déchets solides au site d'enfouissement de Red Pine, la CSRC a fait des investissements en immobilisation.

### Infrastructure liée au lieu d'enfouissement technique

En 2016, comme tous les ans, le Service de gestion des déchets solides a fait exécuter des travaux de développement et d'entretien de l'infrastructure qui sert à l'enfouissement technique des déchets.

Les travaux d'infrastructure 2016 consistaient entre autres en la construction de la cellule # 13, la fermeture d'une partie de la cellule # 12, le prolongement des conduites émissaires principales d'eau souterraine, de lixiviat et de biogaz ainsi que la construction d'une sortie d'eau supplémentaire. De plus, nous avons procédé au déboisement et à l'essouchement de l'aire de la future cellule # 14. Ces travaux d'infrastructure 2016 furent confiés à St-Isidore Asphalte ltée.



Photo - Travaux d'infrastructure 2016 – Cellule #13



Photo - Travaux d'infrastructure 2016 – Installation des conduites émissaires

---

## PLANIFICATION

La planification de la gestion des matières résiduelles n'est pas seulement faite à l'échelle régionale, mais aussi à l'échelle provinciale. En effet, la directrice générale de la CSRC participe aux activités d'un comité, créé en collaboration avec les commissions de services régionaux et le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du N.-B. En 2015, ce comité a retenu les services de la firme Stantec afin d'élaborer une stratégie provinciale de gestion des matières résiduelles, incluant un plan de détournement des matières résiduelles de l'élimination. Dans le cadre de cette étude, Stantec a procédé à un examen approfondi et impartial de la situation actuelle en matière de gestion des déchets dans la province et a élaboré un plan d'action de 5, 10 et 15 ans pour l'avenir. Une ébauche des résultats de cette étude fut présentée au comité en 2016. Le rapport final sera déposé en 2017.

---

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La protection de l'environnement est au cœur de nos activités depuis 1987. Ayant amorcé un virage vert en 2008, nous intensifions nos efforts pour être présents dans notre communauté et y offrir des services de grande qualité.

## RÉCUPÉRATION PORTE-À-PORTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les matières recyclables en provenance de la région Chaleur et de la région du Grand Miramichi sont reçues au centre de transbordement de la CSRC situé au site de gestion des matières résiduelles de Red Pine à Allardville. Présentement, les matières recyclables collectées sur les territoires de la CSRC et de la CSRGM sont acheminées au centre de tri de Rivière-du-Loup, Québec, géré par la Société V.I.A.



Photo - Transbordement des matières recyclables

Tableau 1 - Quantités de matières recyclables reçues au site de gestion des matières résiduelles de Red Pine depuis 2013

	Matières recyclables (t)			
	2013	2014	2015	2016
Chaleur	631	924	1 791	1 769
Grand Miramichi	-	-	730	1 688
<b>Total</b>	<b>631</b>	<b>924</b>	<b>2 521</b>	<b>3 457</b>

Tableau 2 - Quantités de matières résiduelles et proportion des matières recyclables collectées en bordure de route en 2016 pour les localités de la région Chaleur

	M. Recyclables (t)	Déchets (t)	Total (t)	M. Recyclables (%)
Bathurst	534	2 713	3 247	16,4
Belledune	70	479	549	12,8
Beresford	219	1 202	1 421	15,4
Nigadoo	54	294	348	15,5
Petit-Rocher	127	643	770	16,5
Pointe-Verte	50	314	364	13,7
C1 - Dunlop à Free Grant	165	840	1 005	16,4
C2 - North Tetagouche à Rio Grande	133	718	851	15,6
C3 - Madran à Tremblay	110	820	930	11,8
C4 - Big River à Goodwin Mill	102	480	582	17,5
C5 - Allardville à Saint-Sauveur	86	473	559	15,4
C6 - Salmon Beach à Pokeshaw	50	268	318	15,7
<b>Région Chaleur</b>	<b>1 700</b>	<b>9 244</b>	<b>10 944</b>	<b>15,5</b>

## FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le 11 mai 2016, le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, M. Brian Kenny, annonçait les projets du Fonds en fiducie pour l'environnement 2016-2017. La CSRC a reçu du financement pour trois projets :

- ) Boîte à dîner écolo santé – 8 000 \$;
- ) Sensibilisation du public à une gestion écoresponsable des matières résiduelles – 30 000 \$;



- ) Sensibilisation du secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) à une gestion écoresponsable des matières résiduelles – 30 000 \$.

Le projet « Boîte à dîner écolo santé » est une initiative développée en partenariat avec le réseau de santé Vitalité et les districts scolaires francophone et anglophone de la région. L'objectif principal de ce projet est de sensibiliser les élèves à l'importance de protéger notre environnement en réduisant la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement.

Dans le cadre du projet « Sensibilisation du public à une gestion écoresponsable des matières résiduelles », plusieurs activités ont eu lieu en 2016. La CSRC a entre autres participé à l'Exposition régionale, commerciale et industrielle de Beresford ainsi qu'animé des ateliers sur le compostage et des ateliers dans les écoles. De plus, en octobre 2016, la CSRC a mis en ligne l'application mobile et web « Chaleur ReCollect ».

Le projet « Sensibilisation du secteur institutionnel, commercial et industriel (ICI) à une gestion écoresponsable des matières résiduelles » veut faciliter et stimuler la récupération des matières recyclables dans les lieux publics, et celles issues des activités des institutions, commerces et industries (ICI). Une campagne de sensibilisation ayant pour but de faire évoluer le programme de récupération des matières recyclables auprès de ce secteur fut mise en œuvre en mars 2016. De plus, par l'entremise de ce projet, la CSRC coordonne la collecte des matières recyclables des écoles anglophones et francophones de la région.

---

## **COMMUNICATION, SENSIBILISATION, MOBILISATION, PARTICIPATION, CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS**

Depuis plusieurs années, nous consacrons toujours plus d'importance aux communications avec nos citoyens. Nous tentons d'être présents dans nos communautés par divers moyens et médias afin de bien comprendre les appréhensions que certains peuvent avoir face au changement et aussi pour expliquer le bienfondé de nos démarches.

### **Administrations locales et municipales**

En 2016, nous avons animé des présentations sur la récupération des matières recyclables en provenance du secteur ICI lors de sessions ordinaires publiques de municipalités qui ont eu lieu aux dates suivantes:

- ) 2016-08-16 Ville de Bathurst
- ) 2016-08-22 Village de Nigadoo
- ) 2016-08-29 Village de Pointe-Verte
- ) 2016-09-12 Ville de Beresford
- ) 2016-09-19 Village de Belledune
- ) 2016-09-26 Village de Petit-Rocher



Une présentation pour les représentants des comités de districts de services locaux de la région Chaleur fut animée le 14 septembre 2016.

### **Ateliers sur le compostage**

Des ateliers sur le compostage et la digestion des matières organiques furent animés aux dates suivantes:

- ) 2016-04-18 Commission de l'environnement de Tracadie
- ) 2016-06-04 Centre communautaire de North Tetagouche
- ) 2016-06-25 ÉcoMarché de Beresford
- ) 2016-07-12 Salle communautaire de l'épicerie Sobey's
- ) 2016-07-21 Salle communautaire de Nigadoo
- ) 2016-10-17 Hôtel de Ville de Bathurst

### **Ateliers dans nos écoles**

En 2016, nous avons animé 19 activités avec des groupes en provenance de nos écoles. Un total de 651 élèves a participé à ces activités. Nos activités avec les groupes scolaires ne représentent qu'une partie des événements publics auxquels nous prenons part.

### **Autres événements publics**

En plus des sessions d'information publiques et des ateliers animés, nous avons participé à d'autres événements publics. En effet, nous avons tenu un kiosque à l'Exposition régionale commerciale et industrielle de Beresford ainsi qu'à l'Exposition santé et bien-être dans le cadre des Journées hospitalité de Bathurst.



Photo - Kiosque de la CSRC à l'exposition régionale commerciale et industrielle de Beresford – 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2016

## AUTRES SERVICES DE DÉTOURNEMENT DES DÉCHETS

Nos communications ont des effets qui se sont fait sentir sur tous nos services de détournement des matières résiduelles, tout particulièrement sur les taux de participation de nos citoyens à nos collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques.

### **Collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques**

Comme par les années précédentes, nous avons tenu six collectes dans nos communautés en 2016 : trois au printemps et trois à l'automne. Nous avons également étendu nos services de collectes de déchets ménagers dangereux et de déchets électroniques aux régions du Restigouche et du Grand Miramichi. Nos collectes ont eu lieu aux endroits suivants :

- ) 2016-04-30 Belledune - 71 participants
- ) 2016-05-07 Beresford - 387 participants
- ) 2016-05-14 Bathurst - 410 participants
- ) 2016-06-04 Miramichi et Doaktown - 580 participants
- ) 2016-09-10 Campbellton - 298 participants
- ) 2016-09-11 Dalhousie - 258 participants
- ) 2016-10-01 Miramichi - 460 participants
- ) 2016-10-15 Allardville - 80 participants
- ) 2016-10-22 Nigadoo - 227 participants
- ) 2016-10-29 Bathurst - 590 participants

### **Collecte des piles et des ampoules fluocompactes**

Nos efforts de sensibilisation ont eu un effet sur tous nos services de détournement des matières résiduelles, et non pas seulement sur la récupération des matières recyclables. Nos citoyens sont de plus en plus nombreux à utiliser nos contenants de collecte des piles et des ampoules fluocompactes, ce qui s'est reflété sur les quantités récupérées en 2016.

## RESSOURCES HUMAINES

Malgré quelques différends, les relations de travail sont très conviviales et harmonieuses entre les employés syndiqués et les représentants de l'employeur. Nous sommes fiers du travail accompli en 2016 et remercions sincèrement tous nos employés pour leur effort et leur engagement dans la prestation de nos services.

## **LISTE DU PERSONNEL**

### **Stéphanie Doucet-Landry, directrice de service**

### **Dayna Carroll, gestionnaire à l'administration**

Claudia Gionet, secrétaire  
Jacqueline Raïche, opératrice de pesée  
Jacques D. Chiasson, gardien  
Jimmy Lee Mazerolle, gardien  
Stéphane Robichaud, gardien

### **Yanick Sirois, gestionnaire en environnement**

Yvon Richard, technologue en environnement

### **Robert Boulay, gestionnaire des opérations**

André Plourde, superviseur des opérations  
Sylvain Parisé, responsable de l'entretien  
Éric Doucet, opérateur de machinerie  
Conrad Larocque, opérateur de machinerie  
Bruno LeBouthillier, opérateur de machinerie  
Norbert Gionet, préposé à l'opération  
Michel Hachey, préposé à l'opération  
Martin Noël, préposé à l'opération  
Irénee Didier Plourde, préposé à l'opération  
Serge Plourde, préposé à l'opération  
Stéphanie Richard, préposée à l'opération/opératrice de pesée

Bernard Guignard, saisonnier  
Marc-André Plourde, occasionnel  
Denis Comeau, occasionnel  
Eric Doiron, occasionnel

ANNEXE A

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

**Conseil d'administration / Board of Directors**  
 Maire/Mayor, City of Bathurst  
 Maire/Mayor, Beresford  
 Maire/Mayor, Nigadoo  
 Maire/Mayor, Petit-Rocher  
 Maire/Mayor, Village de Pointe-Verte  
 Maire/Mayor, Belledune  
 4 représentants des DSL/4 LSD representatives

**Bureau de direction**  
 Executive Committee

**Comité de soutien et de surveillance**  
 Support and Oversight Committee

**Direction générale**  
 Executive Director

**Collaboration en matière de forces policières**  
 Regional policing collaboration

**Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport**  
 Regional sport, recreational and cultural infrastructure planning

**Collaboration en matière de mesures d'urgence régionale**  
 Regional emergency measures collaboration

**Comité technique**  
 Technical Committee

**CCRU – Comité consultatif régional en matière d'urbanisme**  
 RPAC – Regional Planning Advisory Committee

**Directeur du service de planification locale**  
 Director of Local Planning Services

**Directeur de l'office du tourisme**  
 /Director of Tourism Office

**Comité consultatif de l'office de tourisme**  
 Tourism Office Advisory Committee

**Directeur du service de gestion des déchets solides**  
 Director of Solid Waste Management Services

**Adjointe administrative - Adjointe à la direction**  
 Administrative Assistant - Executive Assistant

**Agent d'aménagement**  
 Development Officer

**Inspecteurs de bâtiments**  
 Building Inspectors

**Technicienne en géomatique**  
 GIS Technician

**Gestionnaire à l'administration**  
 Administrative Manager

**Gestionnaire des opérations**  
 Operations Manager

**Gestionnaire en l'environnement**  
 Environment Manager

**Secrétaire - Réceptionniste**  
 Secretary - Receptionist

**Opératrice pesée**  
 Scale Operator

**Gardiens - Concièrges**  
 Watchmen - Janitors

**Superviseur**  
 Supervisor

**Technologue en environnement**  
 Environmental Technologist

**Entretien - Maintenance**

**Préposés - opération & entretien**  
 Operation & Maintenance Attendants

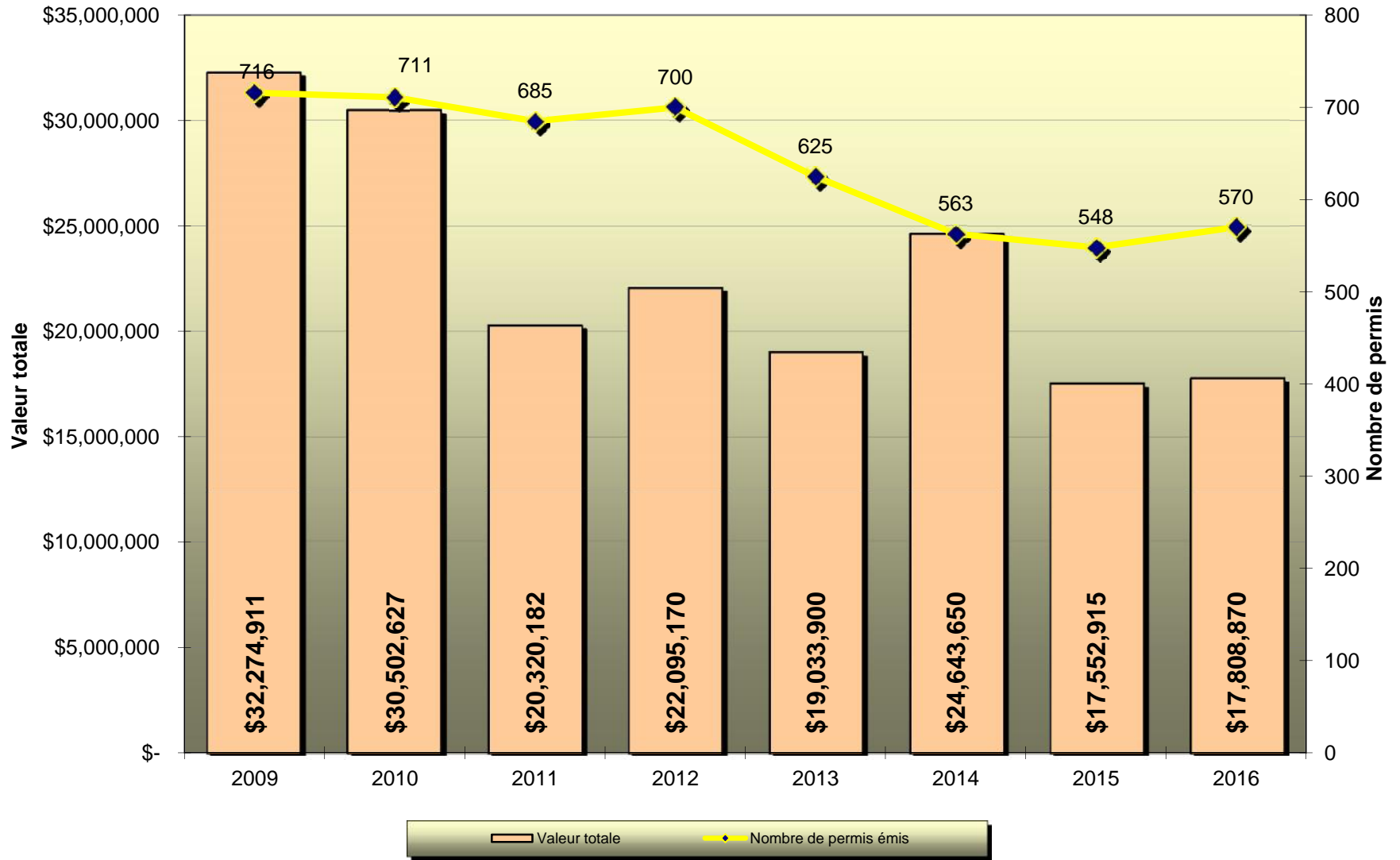
**Opérateurs de machinerie**  
 Equipment Operators



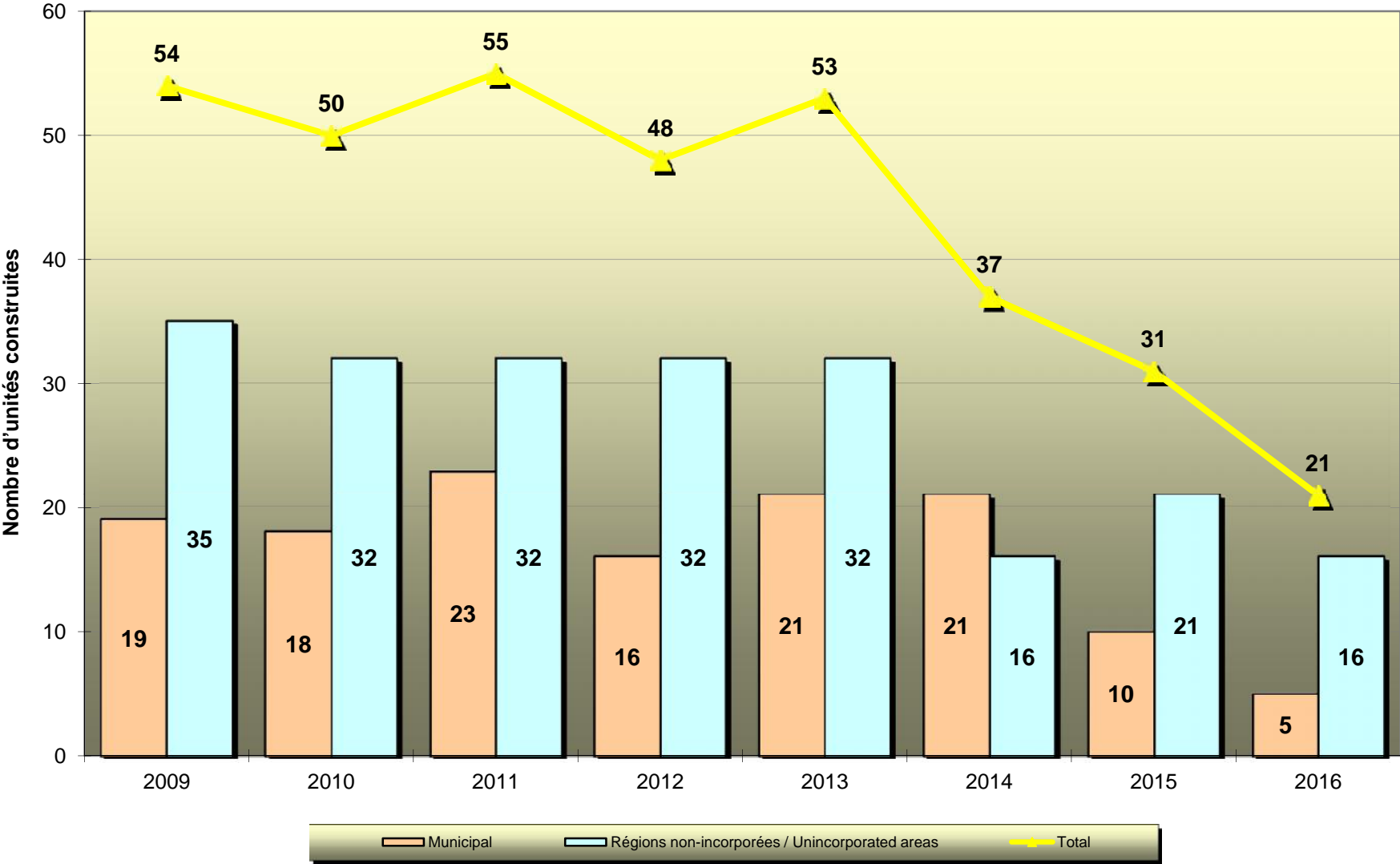
**ANNEXE B**

**STATISTIQUES DU SERVICE D'URBANISME**

**FIGURE A**  
**PERMIS DE CONSTRUCTION- 2009 À 2016**



**FIGURE B**  
**CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE - 2009 À 2016**



**FIGURE C**  
**ACTIVITÉ DE LOTISSEMENT - 2009 À 2016**

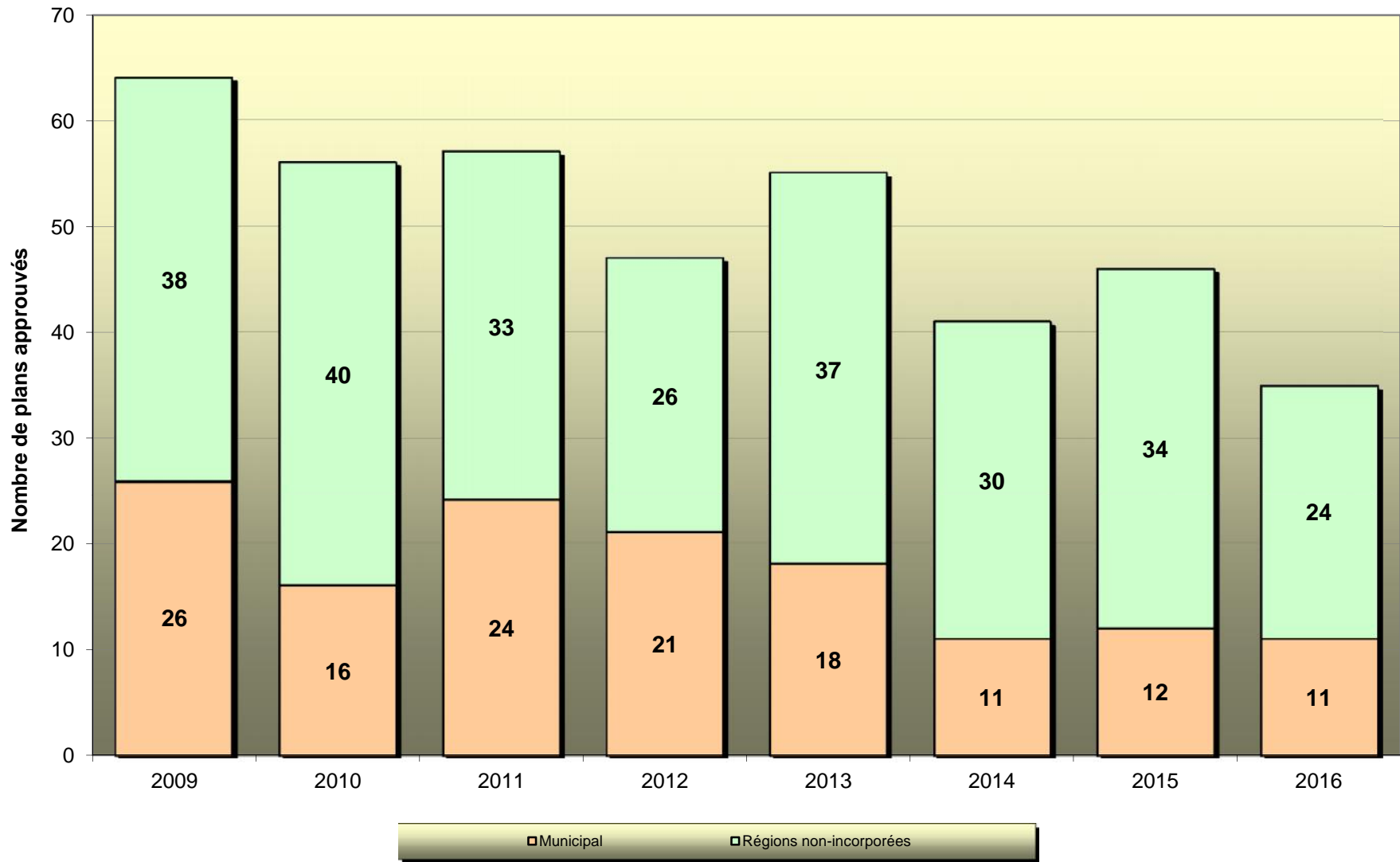


Tableau A (page 1)

Table A

## MUNICIPALITE - MUNICIPALITY

		Belledune		Beresford		Nigadoo		Petit Rocher		Pointe Verte		Total municipal	
		no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)
Maison mobile Mobile home	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	1	1 800	5	21 300	0	0	2	1 000	0	0	8	24 100
Habitation unifamiliale Single family dwelling	Nouvelle - New	0	0	1	175 000	3	805 000	1	165 000	0	0	5	1 145 000
	Renovation	9	373 500	47	907 600	13	96 000	30	216 000	14	184 100	113	1 777 200
Habitation bifamiliale Double family dwelling	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	0	0	2	9 000	0	0	0	0	0	0	2	9 000
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	Nouvelle - New	0	0	5	2 040 000	0	0	2	700 000	0	0	7	2 740 000
	Renovation	0	0	0	0	1	8 000	0	0	0	0	1	8 000
Chalet d'été Summer cottage	Nouvelle - New	0	0	1	2 500	1	3 500	0	0	0	0	2	6 000
	Renovation	0	0	8	51 100	0	0	0	0	0	0	8	51 100
Bâtiment commercial Commercial building	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Renovation	6	4 600	10	909 800	1	1 000	1	5 400	0	0	18	920 800
Bâtiment institutionnel Institutional building	Nouvelle - New	0	0	1	25 000	0	0	0	0	0	0	1	25 000
	Renovation	2	200 000	1	824 000	3	126 500	1	6 000	0	0	7	1 156 500
Bâtiment industriel Industrial building	Nouvelle - New	1	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1 000 000
	Renovation	0	0	0	0	1	80 000	0	0	0	0	1	80 000
Bâtiment accessoire Accessory building	Nouvelle - New	6	61 000	39	310 600	11	176 000	10	85 800	10	154 500	76	787 900
	Renovation	1	1 000	8	34 700	1	25 000	4	17 800	4	8 300	18	86 800
Divers Various	Nouvelle - New	1	3 000	2	1 600	0	0	1	1 400	0	0	4	6 000
	Renovation	1	500	1	12 000	0	0	0	0	0	0	2	12 500
<b>TOTAL</b>		<b>28</b>	<b>1 645 400</b>	<b>131</b>	<b>5 324 200</b>	<b>35</b>	<b>1 321 000</b>	<b>52</b>	<b>1 198 400</b>	<b>31</b>	<b>346 900</b>	<b>274</b>	<b>9 938 900</b>



Tableau A (page 2)

Table A

										Total paroisse		GRAND TOTAL	
		Bathurst		Beresford		Allardville		New Bandon		Total parish			
		no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)	no.	val.(\$)
Maison mobile Mobile home	Nouvelle - New	2	125 000	5	303 000	1	55 000	0	0	8	483 000	8	483 000
	Renovation	3	13 100	5	39 500	1	100	1	10 000	10	62 700	18	86 800
Habitation unifamiliale Single family dwelling	Nouvelle - New	6	980 000	8	1 195 000	1	175 000	1	166 000	16	2 516 000	21	3 661 000
	Renovation	39	437 240	55	558 800	18	155 200	7	163 000	119	1 314 240	232	3 091 440
Habitation bifamiliale Double family dwelling	Nouvelle - New	1	165 000	0	0	0	0	0	0	1	165 000	1	165 000
	Renovation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9 000
Habitation multifamiliale Multi family dwelling	Nouvelle - New	0	0	1	400 000	0	0	0	0	1	400 000	8	3 140 000
	Renovation	0	0	1	5 000	0	0	0	0	1	5 000	2	13 000
Chalet d'été Summer cottage	Nouvelle - New	0	0	4	50 500	0	0	1	10 000	5	60 500	7	66 500
	Renovation	2	20 000	1	1 500	0	0	3	63 000	6	84 500	14	135 600
Bâtiment commercial Commercial building	Nouvelle - New	0	0	2	62 000	0	0	0	0	2	62 000	2	62 000
	Renovation	1	75 000	3	38 800	2	27 000	1	500	7	141 300	25	1 062 100
Bâtiment institutionnel Institutional building	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	25 000
	Renovation	3	262 500	1	1 500	5	164 200	2	25 500	11	453 700	18	1 610 200
Bâtiment industriel Industrial building	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1 000 000
	Renovation	0	0	1	15 000	0	0	0	0	1	15 000	2	95 000
Bâtiment accessoire Accessory building	Nouvelle - New	31	548 500	47	933 450	7	55 500	6	111 000	91	1 648 450	167	2 436 350
	Renovation	4	58 280	6	29 000	2	40 000	3	421 500	15	548 780	33	635 580
Divers Various	Nouvelle - New	0	0	0	0	0	0	1	7 000	1	7 000	5	13 000
	Renovation	0	0	0	0	1	5 800	0	0	1	5 800	3	18 300
<b>TOTAL</b>		92	2 684 620	140	3 633 050	38	677 800	26	977 500	296	7 972 970	570	17 808 870

**Tableau B – Table B**

<b>RAPPORT DES LOTISSEMENTS - SUMMARY OF SUBDIVISION APPROVALS</b>					
	<b>2016</b>			<b>DEPUIS / SINCE 2007</b>	
	<b>PROJETS/ PROJECTS</b>	<b>LOTS</b>	<b>PARCELLES/ PARCELS</b>	<b>PROJETS/ PROJECTS</b>	<b>LOTS</b>
<b><u>MUNICIPAL</u></b>					
Belledune	3	3	0	34	37
Beresford	5	3	3	77	131
Nigadoo	1	2	0	26	31
Petit-Rocher	0	0	0	37	39
Pointe-Verte	2	3	1	13	11
<b>TOTAL MUNICIPAL</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>187</b>	<b>249</b>
<b><u>PAROISSES / PARISHES</u></b>					
Bathurst	7	8	0	81	106
Beresford	12	13	3	148	180
Durham	0	0	0	14	15
Allardville	1	1	0	52	45
New Bandon	2	2	3	26	24
<b>TOTAL PAROISSES / PARISHES</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>321</b>	<b>373</b>
<b>TOTAL DISTRICT</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>508</b>	<b>626</b>

**Tableau C – Table C**

**DÉCISIONS DU CCRU ET DE L'AGENT D'AMÉNAGEMENT EN 2016  
RPAC AND DEVELOPMENT OFFICER DECISIONS IN 2016**

	<b>MUNICIPALITÉS - MUNICIPALITIES</b>					<b>PAROISSES - PARISHES</b>					<b>TOTAL</b>
	Beresford	Nigadoo	Petit-Rocher	Pointe-Verte	Belledune	Bathurst	Beresford	Durham	Allardville	New Bandon	
<b>AVIS / VIEWS</b>											
Plan municipaux, Zonages / Municipal Plan, Zonings	1	1	0	1	0	2	0	0	0	0	5
<b>APPROBATIONS / APPROVALS</b>											
Dérogations (marges de recul, etc) / Variances (set backs etc)	8	5	3	1	0	6	1	0	0	0	24
Pouvoir en matière d'usage non conforme/ Power re. Non conforming uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fins particulières / Particular purposes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérogation à titre d'usages similaires et compatible /Variance as a similar or compatible uses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Permis temporaires / Temporary Building Permits	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>LOTISSEMENTS / SUBDIVISIONS</b>											
Emplacements et noms de rues / Street locations and names	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Lots sur accès privés / Lots on private accesses	0	1	0	0	0	4	4	0	0	1	10
Dérogations (dimensions des lots) / Variances (lots dimensions)	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	10	8	3	3	0	13	5	0	0	1	43

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE DECEMBER 31, 2016**

**Veillez signer et retourner à  
ALLEN, PAQUET & ARSENEAU LLP**



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de la dette nette consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 25.





Commission de services régionaux Chaleur  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

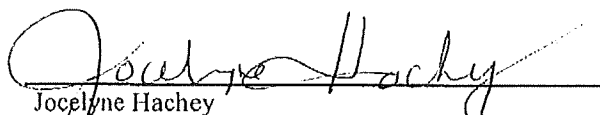
### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Commission de services régionaux Chaleur présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction procède à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation, particulièrement lorsque des transactions affectant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitudes avant la fin d'année.

La direction de la Commission a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Commission sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil se rencontre avec la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeur externe indépendant nommé par la Commission. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Commission.

  
Jocelyne Hachey  
Directrice général



# Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice  
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave  
Bathurst, NB  
E2A 4Z6  
Tel: 506 546-1460  
Fax: 506 546-9950  
Info.Bathurst@apallp.com  
www.apallp.com

2.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la directrice générale  
et aux membres du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur

### *Rapport sur les états financiers consolidés*

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au December 31, 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre option d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Chaleur au December 31, 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésoreries pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst, NB

Le 17 mai 2017

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*

Comptables professionnels agréés

207, rue Roseberry St.  
Campbellton, NB

625, ave St. Peter Ave  
Bathurst, NB



829-1 King George Highway  
Miramichi, NB

356, rue Canada Street  
St-Quentin, NB

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	(Non-audité) Budget <u>Note 23</u>	2016 <u>Actuel</u>	2015 <u>Actuel</u>
<b>REVENUS</b>			
Vente de services	\$ 3,836,500	\$ 4,086,439	\$ 3,610,861
Frais facturés aux membres	1,608,031	1,743,565	1,551,950
Autres revenus	59,000	58,725	44,863
Intérêts	2,000	143,941	137,312
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-	133,639
	<b>5,505,531</b>	<b>6,032,670</b>	<b>5,478,625</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration	919,234	825,416	695,835
Services financiers	22,900	144,471	147,904
Gouvernance	38,300	30,597	40,171
Services de planification et inspection des bâtiments	430,714	413,706	391,980
Coûts après clôture	362,940	478,340	399,809
Services de gestion des déchets solides	3,521,417	3,538,063	3,495,050
	<b>5,295,505</b>	<b>5,430,593</b>	<b>5,170,749</b>
<b>SURPLUS ANNUEL (Note 20)</b>	<b>210,026</b>	<b>602,077</b>	<b>307,876</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		<b>9,621,701</b>	<b>9,313,825</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		<b>\$ 10,223,778</b>	<b>\$ 9,621,701</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre

2016

2015

**ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (Note 3)	\$	1,052,920	\$	1,267,900
Investissements (Note 4)		754,161		625,974
Comptes à recevoir		638,452		633,092
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (Note 5)		446,115		577,654
Actifs pour allocation de retraite (Note 12)		67,100		44,500
Actifs au Plan d'éducation et de communication (Note 6)		264,380		281,753
Fonds tenus en fiducie (Note 7)		67,380		66,714
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 8)		4,651,030		4,213,521
		<b>7,941,538</b>		<b>7,711,108</b>

**PASSIFS**

Emprunt bancaire (Note 9)		638,111		-
Comptes à payer et frais courus		791,167		372,113
Dette à long terme (Note 10)		4,012,000		4,429,000
Congés de maladie courus (Note 11)		149,400		136,500
Revenus perçus d'avance (Note 13)		162,629		180,413
Fonds tenus en fiducie (Note 7)		67,380		66,714
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 14)		4,630,088		4,198,313
		<b>10,450,775</b>		<b>9,383,053</b>

**DETTE NETTE (Page 5)**

( 2,509,237) ( 1,671,945)

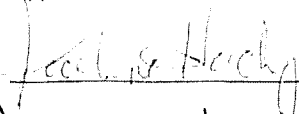
**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (Note 19)		31,339,551		28,779,436
Amortissement cumulé	(	18,606,536)	(	17,485,790)
		<b>12,733,015</b>		<b>11,293,646</b>

**SURPLUS ACCUMULÉ**

\$ 10,223,778 \$ 9,621,701

Approuvé au nom du conseil:

 Administrateur

 Administrateur

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

État de la variation de la dette nette consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2016	2015
Surplus annuel	\$ 602,077	\$ 307,876
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 2,560,115)	( 903,437)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	133,639
Amortissement d'immobilisations corporelles	1,120,746	1,310,009
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	( 133,639)
	( 837,292)	714,448
Consommation des stocks d'inventaires	-	281,654
Utilisation des charges payées d'avance	-	9,475
	-	291,129
<b>DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE</b>	( 837,292)	1,005,577
<b>DETTE NETTE, début de l'exercice</b>	( 1,671,945)	( 2,677,522)
<b>DETTE NETTE, fin de l'exercice</b>	<b>\$ ( 2,509,237)</b>	<b>\$ ( 1,671,945)</b>

---



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

État des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2016

2015

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENTS**

Surplus annuel	\$ 602,077	\$ 307,876
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	( 133,639)
Amortissement des immobilisations corporelles	1,120,746	1,310,009
Comptes à recevoir	( 5,360)	( 124,984)
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	131,539	( 9,289)
Inventaires	-	281,654
Charges payées d'avance	-	9,475
Compte à payer et frais courus	419,054	( 385,708)
Variations dans les revenus perçus d'avance	( 17,784)	3,884
Congés de maladie courus	12,900	( 163,676)
Avantages postérieurs à l'emploi à payer	( 22,600)	( 76,400)
	<u>2,240,572</u>	<u>1,019,202</u>

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 2,560,115)	( 903,437)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-	133,639
	<u>( 2,560,115)</u>	<u>( 769,798)</u>

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Emprunt bancaire	638,111	-
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	431,775	396,200
Remboursement de la dette à long terme	( 417,000)	( 409,000)
	<u>652,886</u>	<u>( 12,800)</u>

**ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Investissements	( 128,187)	( 230,179)
Actifs au Plan d'éducation et de communication	17,373	( 3,473)
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	( 437,509)	( 413,537)
	<u>( 548,323)</u>	<u>( 647,189)</u>

**DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE  
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

( 214,980) ( 410,585)

**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice**

1,267,900 1,678,485

**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice**

\$ 1,052,920 \$ 1,267,900

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népisiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 25 novembre 2015.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****(e) Revenus perçus d'avance**

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

**(f) Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**(g) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des sommes à recevoir des agences gouvernementales et de dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants risque de taux d'intérêt, risque de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**(h) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**(i) Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	<u>Année</u>
Terrains	S/O
Améliorations de terrains	20 - 30 années
Bâtiments	20 - 47 années
Chemins	20 - 47 années
Machinerie et équipement	5 - 47 années
Véhicules	5 - 20 années
Matériel, logiciels et équipements de télécommunication	2.5 années
Gestion des déchets:	
Cellules d'enfouissement	2.5 années
Système de collecte du lixiviat	20 - 43 années
Processus de traitement	20 - 47 années

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(i) Immobilisations corporelles (suite)**

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de \$5,000. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Aucune charge d'amortissement n'est calculée sur les acquisitions de l'exercice courant.

**(j) Information sectorielle**

La Commission offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services d'aménagement régional

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**(k) Avantages postérieurs à l'emploi**

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la Note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la Note 12.

**3. ENCAISSE**

	2016	2015
Encaisse (affectée)	\$ 2,438	\$ 2,462
Encaisse (non affectée)	1,050,482	1,265,438
	<b>\$ 1,052,920</b>	<b>\$ 1,267,900</b>

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

---

**4. INVESTISSEMENTS**

	2016	2015
Dépôt à terme, 1,85%, échéant le 15 novembre 2018	\$ 349,012	\$ 224,852
Dépôt à terme, 0,96%, échéant le 16 novembre 2017	5,265	5,213
Dépôt à terme, 1,00%, échéant le 6 juin 2017	33,067	32,724
Dépôt à terme, 0,95%, échéant le 14 juillet 2017	366,817	363,185
	<b>\$ 754,161</b>	<b>\$ 625,974</b>

**5. SOMMES À RECEVOIR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES**

	2016	2015
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	\$ 189,614	\$ 137,873
Province du Nouveau-Brunswick - Bacs de recyclage	256,501	439,781
	<b>\$ 446,115</b>	<b>\$ 577,654</b>

**6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION**

	2016	2015
Encaisse et dépôts à terme	\$ 260,050	\$ 276,754
Intérêts courus à recevoir	4,330	4,999
	<b>\$ 264,380</b>	<b>\$ 281,753</b>

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer, conjointement, un plan d'éducation et de communication. La commission doit obtenir l'autorisation écrite du Ministre de l'Environnement avant de faire un déboursement.

Les dépôts à terme échéant en 2017 portent intérêts aux taux variant de 0,85% à 1,10%.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externes sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

Durant l'exercice courant, 20 000\$ en dépenses a été encourues pour l'établissement d'un plan d'éducation et de communication.

**7. FONDS TENUS EN FIDUCIE**

La commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2016.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

---

**8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

	2016	2015
Encaisse et dépôt à terme	\$ 4,635,627	\$ 4,198,713
Intérêts courus à recevoir	15,403	14,808
	<u>\$ 4,651,030</u>	<u>\$ 4,213,521</u>

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par \$20,942 (\$15,208 en 2015). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2017 par la réduction du transfert des fonds.

Les dépôts à terme portent intérêts aux taux variant entre 1,85% à 3,00% et viennent à échéance en 2018.

**9. EMPRUNT BANCAIRE**

	2016	2015
Marge de crédit	\$ 638,111	\$ -

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,70% de 700,000\$ pour le fonds de fonctionnement, laquelle est inutilisée au 31 décembre 2016 (néant en 2015).

La commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 2,70% de 2,653,000\$ pour le fonds de capital, dont \$2,014,889 est inutilisée au 31 décembre 2016 (néant en 2015). L'approbation de la Corporation des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour l'emprunt bancaire apparaissant à l'état consolidé de la situation financière.

**10. DETTE À LONG TERME**

	2016	2015
2006 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, série de 4.30% à 4.45%, remboursé durant l'année, AV 60-2006	\$ -	\$ 30,000
2010 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, série de 1.50% à 3.85%, échéant en novembre 2020, BD 52-2010	482,000	517,000
2011 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, série de 1.35% à 3.45%, échéant en décembre 2021, BF 47-2011	225,000	237,000
À reporter	<u>\$ 707,000</u>	<u>\$ 784,000</u>

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

---

**10. DETTE À LONG TERME (suite)**

	2016	2015
Reporté	\$ 707,000	\$ 784,000
2012 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, série de 1.35% à 3.80%, échéant en novembre 2032, BH 48-2012	712,000	761,000
2013 - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, série de 1.25% à 3.70%, échéant en novembre 2023, BJ 47-2013	521,000	588,000
2014 - Coporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, série de 1.20% à 3.70%, échéant en novembre 2034, BL 48-2014	2,072,000	2,296,000
	<b>\$ 4,012,000</b>	<b>\$ 4,429,000</b>

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2017	\$ 395,000
2018	401,000
2019	409,000
2020	656,000
2021	452,000
Après	1,699,000
	<b>\$ 4,012,000</b>

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour les dettes à long terme apparaissant au bilan du fonds de capital

**11. CONGÉS DE MALADIE COURUS**

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,5 jours par mois pour les employés à temps plein. Les employés peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale à ses congés de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois (120 jours de travail).

À la retraite, après que l'employé atteint l'âge de 55 et ait au moins 15 ans de service, l'employeur paiera à l'employé(e) un montant équivalent aux jours de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 120 jours au taux de rémunération en vigueur.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.



**11. CONGÉS DE MALADIE COURUS (suite)**

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation des salaires annuels de 3%
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,48%;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisés chaque année est 9,9 jours pour les services d'aménagement et planification et 6,1 jours pour les services de gestion des déchets solides par employé(e)s par année;
- nous supposons aucune cessation d'emploi, mortalité ou invalidités précédant la retraite; et
- l'âge de retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le passif non financé était \$149,400 au December 31, 2016 (\$136,500 au 31 décembre 2015). Le passif au 1er janvier 2011 a été enregistré comme un ajustement à la période antérieure à l'adoption du CSP.

**12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE**

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué un montant estimées de \$105,600 pour 2016 (\$102,500 en 2015). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2016 était néant (2015 était de \$53,000).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 29 juin 2016 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de \$1,533,900. La commission était en situation de provisionnement net comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016:

	<b>Estimé 2016</b>
Valeur au marché de l'actif du régime	\$ 1,652,100
Obligation au titre des prestations constituées	1,793,600
Situation de capitalisation	(141,500)
Gains actuariels non amortis	208,600
<b>Surplus du régime de retraite</b>	<b>\$ 67,100</b>

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- augmentation des salaires annuels de 3%
- le taux d'inflation attendu est de 2,25%;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,85%;
- le taux de rendement attendu est de 5,85%;
- 70% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

---

**12. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)**

	Estimé 2016	
Coût du service courant de l'employeur	\$	59,500
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations		94,600
Rendement attendu des actifs		(85,500)
Expérience perte		16,100
<hr/>		
Charges du plan de retraite	\$	84,700

**13. REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	2016		2015	
Plan d'éducation et de communication	\$	144,630	\$	162,003
Fonds affectés à la traduction		17,999		17,999
Recyclage		-		411
<hr/>				
	\$	162,629	\$	180,413

**14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminés sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931\$ (31 539 931\$ en 2015), en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses d'après fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de \$9,205,644 (\$8,725,729 en 2015).

Au 31 décembre 2016, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4,025,848 tonnes métriques dont 2,001,000 tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2016 (2,088,000 en 2015).

Au 31 décembre 2016, la dette d'après fermeture est de \$4,630,088 (\$4,198,313 en 2015) que la Commission des déchets solides Népissiguit a financé avec des dépôts à terme d'une valeur marchande de \$4,651,030 (\$4,213,521 en 2015) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2018, pour un surplus de \$20,942 (surplus de \$15,208 en 2015) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.

**14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE (suite)**

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons au trésor et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir de base	2016 Taux effectif	2015 Taux effectif
Dépôt à terme	à maturité	3.00%	3.00%

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à l'information fournie par cette étude.

**15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

**16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME****Emprunt d'exploitation**

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2016, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

**Emprunt interfonds**

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds à court terme doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds sont conformes aux exigences.

**17. DONNÉES COMPARATIVES**

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

---

**18. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	2016
Dette nette (Page 4)	\$( 2,509,237)
Ajustements:	
Dettes à long terme	4,012,000
Actif net courant	1,502,763
Moins:	
Surplus de l'année antérieure:	
- Collaboration et planification régionale	24,670
- Aménagement et planification	2,219
- Gestion des déchets solides	251,534
Passifs à court terme nets du fonds de capital	( 896,609)
Fonds de réserve	2,078,467
	1,460,281
<b>Surplus du fonds de fonctionnement</b>	<b>\$ 42,482</b>
Surplus de l'année courante:	
- Collaboration et planification régionale	\$ 26,751
- Aménagement et planification	9,378
- Gestion des déchets solides	6,353
	\$ 42,482

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

**19. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériel informatique	Machinerie et équipement	Chemins	Gestion des déchets	2016 Total	2015 Total
<b>COÛT</b>										
Solde au début de l'exercice	\$ 159,089	\$ 2,386,037	\$ 264,156	\$ 605,633	\$ 38,646	\$ 2,485,041	\$ 4,071,599	\$ 18,769,235	\$ 28,779,436	\$ 28,951,730
Plus: Ajouts nets au cours de l'exercice	-	236,621	-	11,570	5,001	20,717	127,530	2,158,676	2,560,115	903,437
Moins: Dispositions au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,075,731)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	159,089	2,622,658	264,156	617,203	43,647	2,505,758	4,199,129	20,927,911	31,339,551	28,779,436
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>										
Solde au début de l'exercice	-	520,661	200,576	81,779	25,950	587,203	1,263,868	14,805,752	17,485,789	17,251,512
Plus: Amortissement au cours de l'exercice	-	67,240	17,725	27,331	5,078	196,750	133,866	672,757	1,120,747	1,310,009
Moins: Amortissement sur dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1,075,731)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	587,901	218,301	109,110	31,028	783,953	1,397,734	15,478,509	18,606,536	17,485,790
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	\$ 159,089	\$ 2,034,757	\$ 45,855	\$ 508,093	\$ 12,619	\$ 1,721,805	\$ 2,801,395	\$ 5,449,402	\$ 12,733,015	\$ 11,293,646

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**20. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE**

	Fonds de fonctionnement			Fonds de réserve			2016 Total
	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification des déchets solides	Gestion des déchets solides	Capital	Fonctionnement	Capital	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2016 AUX FINS DES EXIGENCES DU CCSP</b>							
Surplus - deuxième exercice précédent	\$ ( 152,973)	\$ 24,600	\$ 1,886,098	\$ ( 1,120,746)	\$ ( 38,528)	\$ 3,626	\$ 602,077
Surplus - deuxième exercice précédent - reporté de 2013	34,933	20,985	2,657	-	-	-	58,575
Transfert inter-fonds:	-	-	15,782	-	-	-	15,782
- Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital	-	-	( 280,000)	280,000	-	-	-
- Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve	-	-	( 1,070,000)	-	-	1,070,000	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	( 417,000)	417,000	-	-	-
Répartition des services corporatifs	146,373	( 31,913)	( 114,460)	-	-	-	-
Variation de l'actif actuarielle du régime de pension à prestation déterminées	( 1,582)	( 4,294)	( 16,724)	-	-	-	( 22,600)
Dépense d'amortissement	-	-	-	1,120,746	-	-	1,120,746
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2016	\$ 179,724	\$ ( 15,222)	\$ ( 1,879,745)	\$ 1,817,746	\$ -	\$ 1,070,000	\$ 1,172,503
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2016</b>	\$ 26,751	\$ 9,378	\$ 6,353	\$ 697,000	\$ ( 38,528)	\$ 1,073,626	\$ 1,774,580

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

**21. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES**

	Collaboration et planification régionale	Services d'aménagement et planification	Services de gestion des déchets solides	2016 Total	2015 Total
<b>REVENUS</b>					
Vente de services	\$ -	\$ -	\$ 4,086,438	\$ 4,086,438	\$ 3,610,861
Frais facturés aux membres	143,610	513,793	1,086,162	1,743,565	1,551,950
Autres revenus	-	3,642	55,083	58,725	44,863
Intérêts	-	-	143,941	143,941	137,312
Gain sur disposition d'actifs	-	-	-	-	133,639
	143,610	517,435	5,371,624	6,032,669	5,478,625
<b>DÉPENSES</b>					
Salaires et bénéfices	138,421	401,203	1,389,736	1,929,360	1,738,675
Biens et services	158,162	87,447	1,507,921	1,753,530	1,568,873
Amortissement	-	-	1,120,746	1,120,746	1,310,009
Intérêts	-	-	128,126	128,126	133,394
Autres	-	4,185	494,645	498,830	419,798
	296,583	492,835	4,641,174	5,430,592	5,170,749
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	<b>\$( 152,973)</b>	<b>\$ 24,600</b>	<b>\$ 730,450</b>	<b>\$ 602,077</b>	<b>\$ 307,876</b>



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

**22. ÉTAT DES RÉSERVES**

	Aménagement et planification		Gestion des déchets solides		2015
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
<b>ACTIFS</b>					
Encaisse	\$ -	\$ -	\$ 2,438	\$ -	\$ 2,462
Dépôts à terme	-	-	349,012	366,817	588,038
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	1,788	1,793
À recevoir du fonds de fonctionnement général	15,000	10,000	973,912	359,500	451,076
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	\$ 15,000	\$ 10,000	\$ 1,325,362	\$ 728,105	\$ 2,078,467
					\$ 1,043,369
<b>REVENUS</b>					
Intérêts	\$ -	\$ -	\$ 4,160	\$ 3,626	\$ 7,786
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	-	-	1,070,000	1,070,000
			4,160	1,073,626	1,077,786
<b>DÉPENSES</b>					
Frais bancaires	-	-	24	-	24
Transfert au fonds de fonctionnement général	-	-	42,664	-	42,664
			42,688	-	42,688
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	\$ -	\$ -	\$ ( 38,528)	\$ 1,073,626	\$ 1,035,098
					\$ 239,413

**Nom de l'investissement**

Dépôt à terme

Dépôt à terme

Encaisse

Montant du principal

349,012 \$

366,817 \$

\$ 2,438

Taux d'intérêt

1,850%

0,950%

-%

Maturité

15 novembre 2018

6 juin 2017

S/O

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le **December 31, 2016**

**22. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 23 novembre 2016):**

Proposé par Normand Doiron, appuyé par Charles Comeau qu'une somme de 120 000\$ soit contribué du fonds de fonctionnement général tel que prévu au budget du service de gestion des déchets solides pour l'année financière 2016.

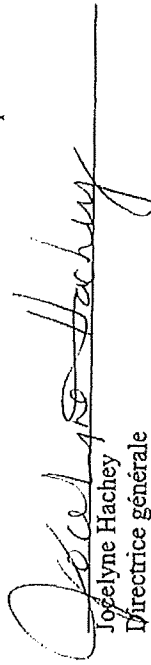
**Contribution du fonds de fonctionnement général selon le budget 2016 (Approuvé le 25 novembre 2015):**

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Normand Plourde qu'une somme de 950 000\$ soit contribué du fonds de fonctionnement général tel que prévu au budget du service de gestion des déchets solides pour l'année financière 2016.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de fonctionnement général (Résolution du 27 avril 2016):**

Proposé par Normand Plourde, appuyé par Gilberte Boudreau qu'une somme de 42 665\$ soit déboursé du fonds de réserve général de fonctionnement afin de réaliser des projets de recherches et développement.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions:

  
Jocelyne Hachey  
Directrice générale

Commission de services régionaux Chaleur

23 Mai 2017  
Date

Sceau Municipal

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le December 31, 2016

**23. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et Planification	Gestion des déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>						
Ventes de services	\$ -	\$ -	\$ 3,836,500	\$ -	\$ -	\$ 3,836,500
Frais facturés aux membres	84,139	513,792	1,010,100	-	-	1,608,031
Autres revenus	45,139	-	13,861	-	-	59,000
Intérêts	-	-	2,000	-	-	2,000
Surplus	34,933	23,485	2,657	-	( 61,075)	-
Transfert des fonds internes	156,373	-	55,139	-	( 211,512)	-
	<b>320,584</b>	<b>537,277</b>	<b>4,920,257</b>	<b>-</b>	<b>( 272,587)</b>	<b>5,505,531</b>
<b>DÉPENSES</b>						
Administration						
Gouvernance	227,145	74,250	617,839	-	-	919,234
Services de planification et d'inspection des bâtiments	38,300	-	-	-	-	38,300
Coûts après clôture	-	430,714	-	-	-	430,714
Services de gestion des déchets solides	-	-	362,940	-	-	362,940
Services financiers:			2,400,671	1,120,746	-	3,521,417
- Mauvaises créances	-	-	1,000	-	-	1,000
- Intérêts et frais bancaires	-	400	21,500	-	-	21,900
- Transfert aux fonds internes	55,139	31,913	1,516,307	-	( 1,603,359)	-
	<b>320,584</b>	<b>537,277</b>	<b>4,920,257</b>	<b>1,120,746</b>	<b>( 1,603,359)</b>	<b>5,295,505</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$ -</b>	<b>\$( 1,120,746)</b>	<b>\$ 1,330,772</b>	<b>\$ 210,026</b>

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

**24. ANNEXES AUX REVENUS ET DÉPENSES**

	(Non audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<b>REVENUS</b>			
<u>Vente de services</u>			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	\$ 3,055,000	\$ 3,130,810	\$ 2,929,974
Déchets de construction et de démolition	315,000	346,770	331,412
Matières recyclables	466,500	608,859	349,475
	<u>\$ 3,836,500</u>	<u>\$ 4,086,439</u>	<u>\$ 3,610,861</u>
<u>Frais facturés aux membres</u>			
Frais de collaboration et planification régionales	\$ 84,139	\$ 143,610	\$ 79,796
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	513,792	513,793	487,184
Frais de déversement	1,010,100	1,086,162	984,970
	<u>\$ 1,608,031</u>	<u>\$ 1,743,565</u>	<u>\$ 1,551,950</u>
<u>Autres revenus</u>			
Planification et développement	\$ 45,139	\$ 3,642	\$ 2,253
Déchets solides	13,861	55,083	42,610
	<u>\$ 59,000</u>	<u>\$ 58,725</u>	<u>\$ 44,863</u>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

24. ANNEXES AUX REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	(Non audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<b>DÉPENSES</b>			
<u>Administration</u>			
<i>Administration</i>			
Bureau de la directrice générale	\$ 144,345	\$ 138,421	\$ 126,566
<i>Gestion financière</i>			
Audit externe	14,500	14,472	16,381
<i>Autres</i>			
Assurance responsabilité civile	-	2,968	4,685
Honoraires professionnels	-	1,009	79
Relations publiques	3,000	2,449	3,376
Dépenses de bureau	11,300	10,871	7,533
Traduction	15,000	12,939	12,423
Mesure d'urgence régionales	21,000	20,334	20,929
Planification régionale	18,000	62,524	2,804
	68,300	113,094	51,829
<i>Planification locale</i>			
Honoraires professionnels	1,000	7,850	6,049
Relations publiques	12,500	13,709	15,052
Dépenses de bureau	60,750	57,530	59,210
	74,250	79,089	80,311
<i>Déchets solides</i>			
Administration	475,286	326,987	278,313
Assurance responsabilité civile	49,053	58,994	58,836
Honoraires professionnels	15,000	19,308	4,039
Dépenses de bureau	78,500	75,051	79,560
	617,839	480,340	420,748
	\$ 919,234	\$ 825,416	\$ 695,835
<u>Services financiers</u>			
Intérêts et frais bancaires	\$ 21,900	\$ 16,345	\$ 14,510
Intérêts sur la dette à long terme	-	128,126	133,394
Mauvaises créances	1,000	-	-
	\$ 22,900	\$ 144,471	\$ 147,904

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

---

**24. ANNEXES AUX REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	(Non audité) 2016 Budget	2016 Actuel	2015 Actuel
<b>DÉPENSES (suite)</b>			
<u>Gouvernance</u>			
Honoraires	\$ 23,300	\$ 21,841	\$ 24,330
Déplacement	3,000	2,334	3,757
Réunions	12,000	6,422	12,084
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$ 38,300	\$ 30,597	\$ 40,171
<hr/>			
<u>Services de planification et d'inspection des bâtiments</u>			
Personnel	\$ 413,464	\$ 401,203	\$ 379,797
Publicité	250	27	-
Comité consultatif en planification	15,000	8,332	6,701
Autres dépenses	2,000	4,144	5,482
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$ 430,714	\$ 413,706	\$ 391,980
<hr/>			
<u>Services de gestion des déchets solides</u>			
Installations de production - Personnel	\$ 1,014,160	\$ 1,062,749	\$ 953,999
Station et bâtiment	322,834	372,840	374,776
Machinerie et équipement	387,800	338,085	335,642
Opérations d'enfouissement	537,377	385,772	351,108
Poste de pesage	34,500	61,746	40,891
Réacheminement des déchets	89,000	73,612	89,305
Déchets domestiques dangereux	15,000	57,542	17,190
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	64,971	22,130
Amortissement	1,120,746	1,120,746	1,310,009
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	\$ 3,521,417	\$ 3,538,063	\$ 3,495,050
<hr/>			